

DEPARTEMENT DE L'ESSONNE
ARRONDISSEMENT DE PALAISEAU

PETIT P.V. DESTINE A L 'AFFICHAGE

CANTON DE GIF-SUR-YVETTE
FL/CP

REPUBLIQUE FRANCAISE
VILLE DE VERRIERES-LE-BUISSON

COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 18 DECEMBRE 2017

Le dix-huit décembre de l'an deux mille dix-sept à vingt heures quarante-cinq minutes, les membres du Conseil municipal se sont réunis sous la présidence de Monsieur JOLY, Maire, et sur convocation qui leur a été adressée le douze décembre de l'an deux mille dix-sept conformément à l'article L.2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales.

ETAIENT PRESENTS :

M. JOLY, Mme FOUCAULT, M. DOSSMANN, Mme LEGOFF, M. DELORT, Mme CHATEAU-GILLE, M. MORDEFROID, M. TREBULLE, Mme ROQUAIN, Mme CASAL DIT ESTEBAN, Mme LIBONG, Mme KERNY-BONFAIT, Mme ORSINI, Mme DEGERIT, M. PEPERS, Mme OCTAU, Mme BOULER, M. TIXIER, M. YAHIEL, M. HULIN, et M. GRISSOLANGE.

ABSENTS AYANT DONNE POUVOIR :

M. ZAKARIAN à Mme CASAL DIT ESTEBAN
M. CHARLES à M. JOLY
M. LARNICOL à M. DOSSMANN
M. ATTAF à Mme LEGOFF
M. DERBANNE à M. DELORT
M. PANCRAZI à M. MORDEFROID
M. LEFEVRE à M. TREBULLE
M. MILLET à Mme ROQUAIN
Mme BARBET à Mme FOUCAULT
M. FOURNIER à M. HULIN
Mme GIRI à M. YAHIEL

ABSENTE

Mme DE CHABALIER

SECRETAIRE DE SEANCE :

Mme FOUCAULT

Monsieur le Maire indique avoir reçu une question écrite de Monsieur HULIN pour Réussir Ensemble Verrières (REV) qui sera abordée en fin de séance et demande au Conseil de procéder à l'examen des questions inscrites à l'ordre du jour.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

DESIGNE

- Madame Caroline FOUCAULT secrétaire de séance,

PREND ACTE

- du rapport de la Commission Locale d'Evaluation des Transferts de Charges (CLECT) en date du 8 novembre 2017 de la Communauté de Paris-Saclay (CPS),

APPROUVE

- la décision modificative n°1 du budget principal 2017 de la Ville de Verrières-le-Buisson par 28 voix pour et 4 abstentions (M. FOURNIER, M. YAHIEL, M. HULIN et Mme GIRI),

ADOPTE

- le budget primitif 2018 de la commune de Verrières-le-Buisson par 28 voix pour et 4 voix contre (M. FOURNIER, M. YAHIEL, M. HULIN et Mme GIRI),

FIXE

- les taux d'impôts locaux pour l'année 2018,

DECIDE

- d'augmenter de 2% à compter du 1^{er} janvier 2018, les tarifs pour lesquels la commune a la liberté d'en fixer les montants et de conserver le plafond à 5 500 € pour les établissements Petite Enfance par 27 voix pour, 1 voix contre (M. GRISSOLANGE) et 4 abstentions (M. FOURNIER, M. YAHIEL, M. HULIN et Mme GIRI),
- d'attribuer une subvention aux copropriétés, ayant conventionné avec la commune, pour l'entretien des voies privées ouvertes à la circulation générale par 29 voix pour (Mme LEGOFF, Mme BOULER et Mme CHATEAU-GILLE ne prenant pas part au vote),
- d'admettre en non-valeur un montant total de 29 349,29 € pour les créances irrécouvrées au titre de l'année 2016 par 31 voix pour 1 voix contre (M. PEPERS),
- d'allouer une indemnité dite « *indemnité de conseil* » d'un montant de 2 000 € nets au comptable du Trésor chargé des fonctions de receveur de Palaiseau,
- de supprimer des postes afin de mettre à jour le tableau des effectifs en tenant compte des mouvements et des avancements de personnel,

APPROUVE

- la convention entre la ville et la Communauté Paris-Saclay (CPS) relative à la mise à disposition de l'Espace Bernard MANTIENNE, Monsieur le Maire étant autorisé à signer ladite convention,

SOLLICITE

- une aide auprès du Conseil départemental de l'Essonne au titre du dispositif « Contrat culturel de territoires », dispositif valable jusqu'en 2020, Monsieur le Maire étant autorisé à signer tout document afférent à ce dossier,

FIXE

- le taux de la participation pour le financement de l'assainissement collectif (PFAC) à 12,60 euros par m² de surface de plancher réalisée pour l'année 2018,

DECIDE

- d'attribuer une subvention exceptionnelle d'un montant de 500 € à l'association du Club ABC au titre de l'année 2017,
- d'attribuer une subvention exceptionnelle d'un montant de 500 € au Secours Populaire Français au titre de l'année 2017,
- d'attribuer, au titre de l'année 2018, les subventions d'un montant inférieur à 10 000 € aux associations dont la liste est jointe au présent procès-verbal,
- d'attribuer une subvention de fonctionnement d'un montant de 270 000 € à l'association du Trait d'Union au titre de l'année 2018,
- d'attribuer une subvention de fonctionnement d'un montant de 11 500 € à l'association des Familles au titre de l'année 2018,
- d'attribuer une subvention de fonctionnement d'un montant total de 33 500 € à
- d'attribuer une subvention forfaitaire d'un montant de 23 000 € au Groupe Scolaire Sophie Barat au titre de l'année 2018 par 27 voix pour, 1 voix contre (M. GRISSOLANGE) et 4 abstentions (M. FOURNIER, M. YAHIEL, M. HULIN et Mme GIRI),
- d'attribuer une subvention d'un montant de 300 000 euros au Centre Communal d'Action Sociale au titre de l'année 2018,
- de donner un avis relatif au projet de Plan de Prévention des Risques d'Inondation (PPRI) de la Bièvre et du ru de Vauhallan (point reporté au Conseil municipal du 22 janvier 2018),

AUTORISE

- Monsieur le Maire à signer la convention de garantie agissant sans solidarité avec 13 autres communes pour un refinancement de prêts PLS auprès d'ARKEA par EFIDIS.

Toutes les délibérations n'ayant pas fait l'objet d'une mention particulière ont été approuvées à l'unanimité des votes exprimés

PREND ACTE DES DECISIONS DE MONSIEUR LE MAIRE

- N°202 Convention de mise à disposition d'un logement communal sis 77 rue d'Estienne d'Orves pour un montant mensuel de 340 € charges comprises,
- N°203 Signature d'un contrat de cession artistique avec l'association Firelight Productions, pour la représentation du spectacle « Spectacle Feu – Numéro LED » le samedi 27 janvier 2018 à l'Espace Bernard Mantienne pour un montant de 2 500 € TTC,
- N°204 Convention entre la Ville et le Comité Départemental des Secouristes Français Croix Blanche de l'Essonne pour une formation prévue le 20 décembre 2017 pour un montant de 465 € TTC,
- N°205 Convention entre la Ville et le Centre de formation Saint-Honoré pour une formation prévue du 27 au 30 novembre 2017 pour un montant de 820 € TTC,

- N°206 Signature d'une convention de partenariat à titre gracieux avec le Mobilier National et la manufacture des Gobelins, dans le cadre de l'exposition « Le monde de Michel Tourlière » du 19 janvier au 18 février 2018 à l'Orangerie – Espace Tourlière,
- N°207 Convention avec l'Association « Club ABC » pour le prêt à titre gracieux de matériel électoral du 23 au 27 novembre 2017,
- N°208 Déclaration d'infructuosité du marché public relatif à la fourniture de carburant et services annexes par cartes accréditives de la commune,
- N°209 Convention entre la Ville et la Paroisse Notre Dame de L'Assomption pour le prêt à titre gracieux de la cour du Centre Paroissial Saint-André et de la salle Saint-Germain du 16 au 17 juin 2018,
- N°210 Avenant modificatif n°6 à la régie de recettes pour l'encaissement des produits de la Salle des Fêtes – service culturel – RR 57122,
- N°211 Avenant modificatif n°1 de la régie de recettes pour des actions d'autofinancement d'un séjour de solidarité – RR 571128,
- N°212 Signature de la convention de prestation de service entre la Ville et l'Union nationale des Centres sportifs de Plein Air pour un montant total de 445 € TTC,
- N°213 Signature de la convention de partenariat avec le service IDEE J. Bus de l'association PEP 92 prévu le 16 décembre 2017 pour un montant de 262 € TTC,
- N°214 Convention avec l'Association « Prix Védriarais de Composition Musicale » pour le prêt à titre gracieux de matériel le dimanche 10 décembre 2017,
- N°215 Convention de mise à disposition d'un logement communal sis 75 rue d'Estienne d'Orves pour un montant mensuel de 365,97 € hors charges,
- N°216 Signature du contrat de prestation de médiation culturelle avec Christophe ROULEAUD, artiste, pour ses interventions à l'Orangerie – Espace Tourlière, dans le cadre du cycle des expositions d'art contemporain de la saison culturelle 2017/2018,
- N°217 Convention entre la Ville et l'organisme SMV Formation pour une formation prévue le 18 décembre pour un montant de 816 € TTC,
- N°218 Contrat de prestation avec Monsieur Pierre GILLES, commissaire d'exposition, pour la conception et la mise en espace d'expositions à l'Orangerie – Espace Tourlière dans le cadre de la saison culturelle 2017/2018 pour un montant de 300 € à chaque scénographie,
- N°219 Signature d'un contrat de prestation avec l'Association Cinéam, qui interviendra pour un atelier « Table Mash-up » le samedi 13 janvier 2018 à 15h00 à la médiathèque André Malraux pour un montant de 480 € TTC,

- N°220 Signature d'un contrat avec la société Eclair Logistics pour la fourniture de système de réception satellite pour contenu cinéma numérique à l'Espace Bernard Mantiene pour un montant de 3 000 € TTC,
- N°221 Déclaration d'infructuosité du marché public relatif au lot n°3 « Patrimoine : Préhistoire – Moyen-âge, découverte de l'environnement » de la consultation ayant pour objet l'organisation de classes découvertes pour les écoles de la ville pour le 1^{er} semestre 2018,
- N°222 Signature d'un contrat avec la société FOLIATEAM pour la fourniture et la maintenance relatives à l'installation téléphonique de l'espace Bernard Mantiene pour un montant de 420 € TTC,
- N°223 Signature d'une convention de prêt à titre gracieux de trois tapisseries avec la Cité Internationale de la Tapisserie d'Aubusson dans le cadre de l'exposition « Le Monde de Michel Tourlière » du 19 janvier au 18 février 2018,
- N°224 Signature d'une convention de prêt à titre gracieux d'une œuvre de la collection de M. Philippe MEURICE, du 10 janvier au 25 février 2018 pour l'exposition « Le Monde de Michel Tourlière » à l'Orangerie - Espace Tourlière,
- N°225 Signature d'une convention de prêt à titre gracieux d'une œuvre de la collection de M. BELMONT, du 10 janvier au 25 février 2018 pour l'exposition « Le Monde de Michel Tourlière » à l'Orangerie - Espace Tourlière,
- N°226 Signature d'une convention de prêt à titre gracieux d'œuvres de la collection de Madame Claude TOURLIERE, du 20 décembre au 25 février 2018 pour l'exposition « Le Monde de Michel Tourlière » à l'Orangerie - Espace Tourlière,
- N°227 Contrat de prêt avec la Caisse d'Epargne d'un montant de 1 000 000 € sur une durée de 15 ans au taux fixe de 1,08 %,
- N°228 Convention avec la Résidence Autonomie Arpavie de la Fontaine pour le prêt, à titre gracieux, de vaisselle pour le repas de Noël du 19 décembre 2017,
- N°229 Convention avec l'EHPAD Léon Maugé pour le prêt à titre gracieux de matériel électoral du 14 au 22 décembre 2017 pour une consultation du personnel sur l'organisation et le fonctionnement de l'établissement.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23h50.

**Le Maire,
Vice-président de Paris-Saclay,**

Thomas JOLY



Affiché conformément aux articles L.2121-25 et R.2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales.

En application du décret du 7 avril 2000, "le dispositif des délibérations du Conseil Municipal et les arrêtés du Maire, à caractère réglementaire, sont publiés dans un Recueil des Actes Administratifs ayant une périodicité trimestrielle", lequel est, par demande formulée auprès du Secrétariat Général, en Mairie :

- consultable, sur place à titre gratuit.

- communicable, par photocopie, à titre onéreux, aux frais du demandeur, au (x) tarif (s) fixé (s) par délibération, en vigueur à la date de la demande.

**Attribution de subventions de moins de 10 000 € aux associations
au titre de l'année 2018**

ASSOCIATIONS	Subventions 2018
Au 6574/023 Relations Publiques	
. Amicale Pompiers d'Igny	250 €
. Ville d'Antony (feu d'artifice)	4 500 €
TOTAL	4 750 €
Au 6574/820 Environnement et cadre de vie	
. Bâtir Sain	0 €
. Les Vert-Buissonneurs	500 €
. La Coccinelle Verte	0 €
. MAO	1 200 €
TOTAL	1 700 €
Au 6574/20 Ecoles et Collège	
. Association des parents d'élèves de l'école . Notre Dame de l'Assomption (APEENDA)	250 €
. FCPE	250 €
. UDPV	250 €
. FSE collège Jean Moulin	500 €
TOTAL	1 250 €
Au 6574/42 Action Jeunes	
. Aumônerie Buissonnière	450 €
. Ateliers de l'environnement	2 700 €
. Fondation Jeunes	0 €
. La Lucarne	7 000 €
TOTAL	10 150 €
Au 6574/41 Sports et Loisirs	
. Basic Jazz	400 €
. Association sportive du Collège Jean Moulin	1 500 €
. Club Bicross	1 250 €
. La Palme de la Vallée	1 500 €
. Team Trail Explorer	500 €
. Golf de Verrières	500 €
TOTAL	5 650 €
Au 6574/30 Activités Culturelles	
. Arte Musica	7 000 €
. Club ABC	6 000 €
. Comité de Jumelage	5 000 €
. La Gavotte	0 €
. Le Strapontin	2 000 €
. Les Amis du musée	0 €
. L'Historique de Verrières	500 €
. Tutti Voce	800 €
. Philatélique Club	1 000 €
. CAVB	250 €

ASSOCIATIONS	Subventions 2018
. Prix vedrarias de la composition musicale	4 000 €
. Prix vedrarias de la nouvelle	3 000 €
. Association des artistes de Verrières	200 €
. Théâtre du Grenier	400 €
TOTAL	30 150 €
Au 6574/520 Aide Sociale et Insertion	
. Association Saint André	1 500 €
. Association Familiale catholique de la Vallée de l'Yvette	0 €
. ACPG (anciens combattants)	0 €
. ATD Quart Monde	250 €
. La Chalouette	200 €
. Dynamique Emploi	0 €
. FNACA	200 €
. Ensemble Handicap	850 €
. Secours Catholique	1 800 €
. Secours Populaire Français	1 800 €
. Solidarités Nouvelles pour le Logement	4 500 €
. Vie Libre	100 €
. Zinado 2000	1 500 €
TOTAL	12 700 €
Au 6574/90 Economie Emploi	
. La Fourmilière	0 €
. Pôle Santé de Verrières-le-Buisson	150 €
. Association des commerçants et artisans Verriérois	0 €
TOTAL	150 €
TOTAL GENERAL	66 500 €